

Peut-être suis-je mal renseigné et peu au courant de tous les objectifs du bill à l'étude, mais cela me semble un bien petit montant à payer pour une industrie importante comme la compagnie Erco of Canada, ou toute autre grande compagnie trouvée coupable de pollution. Même \$5,000 par jour ne représenterait qu'une petite somme pour ces compagnies-là. D'autre part, ce serait une amende passablement considérable pour quelqu'un qui s'occupe de vider de la morue.

Je vois que l'article 6 fait mention des opérations des chalutiers au large de Terre-Neuve. Personne ici ne trouvera à redire à cet article, je pense, car ces chalutiers ont causé d'amples dégâts à Terre-Neuve. Les obliger à rester en dehors de la limite de trois milles c'est une excellente chose, et j'en félicite le ministre. Il fait ainsi honneur à sa promesse aux pêcheurs de Terre-Neuve et de la région atlantique, pour qui les opérations côtières de ces chalutiers étaient un véritable fléau. Je m'excuse, je vois qu'on fait mention de la limite de 12 milles. Cela mérite des félicitations.

J'étais absolument renversé d'entendre le ministre déclarer aujourd'hui et dans ses précédents discours que son ministère était en mesure de régir la pollution, je crois que c'est l'expression qu'il a employée. Selon lui, le ministère des Pêches est maintenant en mesure de surveiller la pollution par tout le pays. Sans vouloir me montrer inutilement peu aimable envers le ministre des Pêches (M. Davis), je pourrais dire que c'est là pur non-sens.

Deux grands problèmes se posent dans ce domaine au Canada et le premier vient de ce que le gouvernement n'a pas l'intention d'y entrer en action de façon décisive. La question devient un problème d'ordre vraiment politique et tout le monde, je pense, voudrait être de la partie, y compris moi-même. Un grave problème se pose du fait que nous n'aurions pas le personnel voulu pour régir la pollution. Au dire du ministre, cet après-midi, une section administrative du ministère des Pêcheries a le personnel compétent qu'il faudrait pour s'occuper de la pollution. Il a mentionné, si je ne me trompe, les garde-pêche et autres fonctionnaires qui pourraient faire équipe pour remédier à ces problèmes. Sans doute veut-il donner l'impression que nous avons une armée de gens prêts à fondre sur les délinquants et à traduire les coupables en justice. Tout simplement pour vous donner une idée de la situation, permettez-moi de vous dire que l'an dernier on a réduit d'une

[M. Lundrigan.]

façon draconienne le budget des agents chargés de surveiller lacs et rivières. Je songe aux officiers et gardiens qui doivent arrêter les délinquants. Le budget, dans ce domaine, a été de beaucoup réduit. Je ne puis vous donner les chiffres exacts, mais je les ai à mon bureau. Je me rappelle que dans certaines régions du Canada, on a réduit de presque 50 p. 100 l'effectif des gardiens et personnes compétentes et capables d'appliquer la loi.

Permettez-moi de parler d'un réseau fluvial qui m'est familier. Qui aimerait qu'un beau réseau comme celui de la Gander, qui comprend un lac de 25 milles de longueur, d'une grande beauté, et qui fait partie du patrimoine précieux de la nation canadienne, demeure sans surveillance satisfaisante? Plusieurs cours d'eau alimentent ce lac, qui à son tour se déverse dans cette belle rivière, longue de 30 milles. C'est là une des rivières les plus riches en saumon que nous ayons.

L'an dernier, nous avions de temps à autre deux gardiens prétendument chargés de surveiller tout l'ensemble, lac et rivière. Il en faudrait beaucoup plus. Pour en venir aux faits, je vous dirais que je pêche le saumon dans cette rivière depuis 1961 et on ne m'a jamais requis de montrer un permis tout simplement parce qu'il n'y avait personne pour me le demander.

En jetant un coup d'œil autour de moi, j'aperçois plusieurs députés qui sont allés dans ma province pour pêcher le saumon et j'espère qu'ils seront suivis de beaucoup d'autres qui viendront pêcher dans ce merveilleux ensemble de rivières. Je me demande si aucun de ces députés a jamais dû montrer un permis à qui que ce soit sur cette rivière. Nous avons deux préposés pour surveiller environ 400 milles carrés et plus. C'est totalement impossible. Je dis cela pour montrer que le ministre ne raconte qu'une partie de l'histoire lorsqu'il prétend que son ministère est capable de surveiller la pollution au Canada.

**Une voix:** C'est honteux.

**M. Lundrigan:** C'est là un des principaux problèmes. Nous n'avons pas assez de monde dans ce domaine. L'année dernière, on a consacré 16 millions de dollars à la recherche au sujet du frai et des établissements de pisciculture mais le budget assurant la présence de ces gardiens a été réduit. J'ai écouté toutes les grandes proclamations du ministre des Pêches, du ministre—comment s'appelle-t-il donc—du naïf (*green*) ministre qui a par-rainé à la Chambre la loi sur les ressources en